



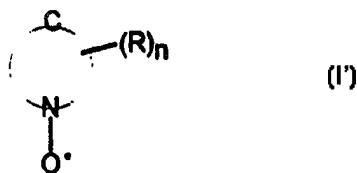
DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets ⁶ : C09K 15/30, C07C 15/44, 309/29	A1	(11) Numéro de publication internationale: WO 98/45385 (43) Date de publication internationale: 15 octobre 1998 (15.10.98)
--	----	--

(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR98/00702	(81) Etats désignés: AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, CA, CH, CN, CU, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, GB, GE, GH, GM, GW, HU, ID, IL, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MD, MG, MK, MN, MW, MX, NO, NZ, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, TJ, TM, TR, TT, UA, UG, US, UZ, VN, YU, ZW, brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, SD, SZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG).
(22) Date de dépôt international: 7 avril 1998 (07.04.98)	
(30) Données relatives à la priorité: 97/04230 7 avril 1997 (07.04.97) FR	
(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): RHO-DIA-CHIMIE [FR/FR]; 25, quai Paul Doumer, F-92408 Courbevoie Cedex (FR).	
(72) Inventeur; et	
(75) Inventeur/Déposant (US seulement): LARTIGUE-PEYROU, Françoise [FR/FR]; 127 bis, rue Pagère, F-69500 Bron (FR).	
(74) Mandataire: LE GUEN, Gérard; Cabinet Lavoix, 2, place d'Estienne d'Orves, F-75441 Paris Cedex 09 (FR).	

(54) Title: COMPOSITION INHIBITING RADICAL POLYMERISATION OF ETHYLENICALLY UNSATURATED MONOMERS AND METHOD FOR INHIBITING RADICAL POLYMERISATION OF SAID MONOMERS

(54) Titre: COMPOSITION INHIBITRICE DE LA POLYMERISATION RADICALAIRE DE MONOMERES INSATURES ETHYLENIQUEMENT AINSI QUE PROCEDE D'INHIBITION DE LA POLYMERISATION RADICALAIRE DESDITS MONOMERES



(57) Abstract

The invention concerns a composition for inhibiting the radical polymerisation of ethylenically unsaturated monomers characterised in that it comprises at least a nitroxide derivative of formula (I') in which: the point on the nitroxyl function oxygen atom represents a non-paired electron; C represents with the nitroxyl function a heterocycle with five vertices, saturated or unsaturated and comprising in position 3 relative to the nitroxyl function a heteroatom selected among nitrogen, sulphur and oxygen, provided that when the heteroatom is a nitrogen atom it carries as the case may be a hydrogen atom or a (C₁-C₂₂) alkyl group; n represents a whole number between 1 and 7; R represents a hydrocarbon radical which can be an acyclic aliphatic or a saturated or unsaturated cycloaliphatic or an aromatic radical or an optionally substituted arylalkyl radical; or two R groups carried by a common carbon of the heterocycle constitute with the latter an optionally substituted cycloalkyl radical.

(57) Abrégé

L'invention a pour objet une composition destinée à empêcher la polymérisation radicalaire de monomères à insaturation éthylénique, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins un dérivé nitroxide de formule (I') dans laquelle: le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié; C représente avec la fonction nitroxyle un hétérocycle à cinq sommets, saturé ou insaturé et comprenant en position 3 par rapport à la fonction nitroxyle un hétéroatome choisi parmi l'azote, le soufre et l'oxygène, étant entendu que lorsque l'hétéroatome est un atome d'azote il porte le cas échéant un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂) alkyle; n représente un entier compris entre 1 et 7 et R représente un radical hydrocarboné qui peut être un radical aliphatique acyclique ou cycloaliphatique saturé ou insaturé ou aromatique ou un radical arylalkyle éventuellement substitué; ou bien deux groupes R portés par un même carbone de l'hétérocycle constituent avec celui-ci un radical cycloalkyle éventuellement substitué.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AL	Albanie	ES	Espagne	LS	Lesotho	SI	Slovénie
AM	Arménie	FI	Finlande	LT	Lithuanie	SK	Slovaquie
AT	Autriche	FR	France	LU	Luxembourg	SN	Sénégal
AU	Australie	GA	Gabon	LV	Lettonie	SZ	Swaziland
AZ	Azerbaïdjan	GB	Royaume-Uni	MC	Monaco	TD	Tchad
BA	Bosnie-Herzégovine	GE	Géorgie	MD	République de Moldova	TG	Togo
BB	Barbade	GH	Ghana	MG	Madagascar	TJ	Tadjikistan
BE	Belgique	GN	Guinée	MK	Ex-République yougoslave de Macédoine	TM	Turkménistan
BF	Burkina Faso	GR	Grèce	ML	Mali	TR	Turquie
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	MN	Mongolie	TT	Trinité-et-Tobago
BJ	Bénin	IE	Irlande	MR	Mauritanie	UA	Ukraine
BR	Brésil	IL	Israël	MW	Malawi	UG	Ouganda
BY	Bélarus	IS	Islande	MX	Mexique	US	Etats-Unis d'Amérique
CA	Canada	IT	Italie	NE	Niger	UZ	Ouzbékistan
CF	République centrafricaine	JP	Japon	NL	Pays-Bas	VN	Viet Nam
CG	Congo	KE	Kenya	NO	Norvège	YU	Yugoslavie
CH	Suisse	KG	Kirghizistan	NZ	Nouvelle-Zélande	ZW	Zimbabwe
CI	Côte d'Ivoire	KP	République populaire démocratique de Corée	PL	Pologne		
CM	Cameroun	KR	République de Corée	PT	Portugal		
CN	Chine	KZ	Kazakhstan	RO	Roumanie		
CU	Cuba	LC	Sainte-Lucie	RU	Fédération de Russie		
CZ	République tchèque	LI	Liechtenstein	SD	Soudan		
DE	Allemagne	LK	Sri Lanka	SE	Suède		
DK	Danemark	LR	Libéria	SG	Singapour		

"Composition inhibitrice de la polymérisation radicalaire de monomères insaturés éthyléniquement ainsi que procédé d'inhibition de la polymérisation radicalaire desdits monomères.

L'invention concerne une composition utilisable comme inhibiteur de la polymérisation radicalaire de monomères à insaturation éthylénique et un procédé destiné à empêcher la polymérisation radicalaire de tels monomères insaturés.

5 Les monomères à insaturation éthylénique sont enclins à polymériser spontanément sous l'action de la chaleur. Or, une polymérisation prématuée doit être évitée lors de la fabrication, de la purification et du stockage desdits monomères. En cours de fabrication ou de purification, une polymérisation précoce est préjudiciable puisqu'elle provoque une chute des 10 rendements de production et un encrassement des installations rendant souvent nécessaire l'arrêt momentané de la production pour des raisons de maintenance. Du fait de l'exothermicité de la réaction de polymérisation, des explosions et incendies sont également à craindre.

15 La distillation de certains monomères à insaturation éthylénique est particulièrement problématique lorsqu'elle nécessite la mise en oeuvre de températures élevées : c'est notamment le cas de la distillation des dérivés vinylaromatiques tels que le styrène, l' α -méthylstyrène et autres vinylbenzènes.

20 De façon à empêcher la polymérisation des monomères à insaturation éthylénique, il est connu dans la technique d'ajouter un ou plusieurs inhibiteurs ou retardateurs de polymérisation, soit de façon préventive en cours de fabrication, soit encore directement auxdits monomères avant leur utilisation.

25 Ainsi, pour l'inhibition de la polymérisation du styrène à haute température, US 4 086 147 et US 4 252 615 préconisent l'utilisation de dérivés nitroaromatiques; US 3 988 212 indique la possibilité d'utiliser la N-nitrosodiphénylamine en combinaison avec du dinitrocrésol; US 5 510 547 enseigne l'association de phénylènediamine et d'hydroxylamine; et SU 1 027 150, JP-1-165 534 et SU 1 139 722 signalent la possibilité d'utiliser des dérivés nitroxides en tant qu'inhibiteurs de polymérisation radicalaire.

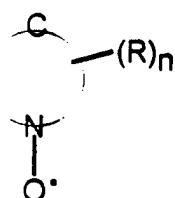
30 Le plus connu des dérivés nitroxides décrits dans la littérature est la 2,2,6,6-tétraméthylpipéridine-1-oxy. Ce composé est cependant très toxique et peu soluble dans de nombreux monomères, à tel point que son utilisation à l'échelle industrielle n'a pas même été envisagée.

De manière générale les inhibiteurs de l'état de la technique sont toxiques, peu stables et/ou présentent une trop faible efficacité.

Ainsi, malgré les nombreuses variantes proposées dans la littérature, la mise au point d'un inhibiteur efficace, stable et économique serait 5 d'une grande utilité dans la technique.

L'invention a pour objet de fournir une composition destinée à empêcher la polymérisation prématuée de monomères à insaturation éthylénique.

Plus précisément, la composition de l'invention comprend :
10 un dérivé nitroxide de formule (I') :



(I')

dans laquelle :

- le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un 15 électron non apparié,

- C représente avec la fonction nitroxyle un hétérocycle à cinq sommets, saturé ou insaturé et comprenant en position 3 par rapport à la fonction nitroxyle un hétéroatome choisi parmi l'azote, le soufre et l'oxygène, étant entendu que lorsque l'hétéroatome est un atome d'azote il porte le cas 20 échéant un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂)alkyle;

- n représente un entier compris entre 1 et 7 et
- R représente un radical hydrocarboné qui peut être un radical aliphatique acyclique ou cycloaliphatique saturé ou insaturé ou aromatique ou un radical arylalkyle éventuellement substitué ; ou bien deux groupes R portés 25 par un même carbone de l'hétérocycle constituent avec celui-ci un radical cycloalkyle éventuellement substitué.

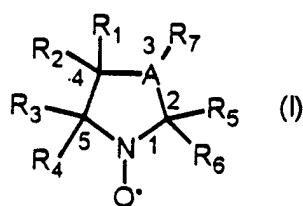
Au sens de l'invention, la chaîne hydrocarbonée symbolisée par C est un hydrocarbyle substitué comme indiqué ci-dessus. Hormis l'hétéroatome et l'azote de la fonction nitroxyle, elle n'incorpore que des atomes de carbone et

d'hydrogène au niveau de son squelette. C'est ainsi qu'aucune fonction cétonique n'est présente dans le squelette dudit hétérocycle.

En ce qui concerne les substituants dudit hétérocycle représentés par R, ils peuvent eux-mêmes être substitués par une fonction hydroxyle, un groupe (C₁-C₂₂)alkyle ou (C₁-C₂₂)alkoxy.

Plus particulièrement, la composition revendiquée comprend:

(i) un ou plusieurs nitroxydes de formule (I) :



dans laquelle

10 A représente O, S ou N;

les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 2 et 3, 3 et 4 ou 4 et 5 ou bien la présence de deux doubles liaisons entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5; étant entendu que lorsque A représente O ou S, une simple liaison est présente entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5;

le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié;

15 R₁ et R₂ représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène, un groupe (C₁-C₂₂)alkyle éventuellement substitué par hydroxy ou (C₁-C₂₂)alkoxy, un groupe (C₆-C₁₄)aryle ou un groupe (C₆-C₁₄)aryl-(C₁-C₂₂)alkyle, le noyau aryle des groupes aryle et arylalkyle pouvant être substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle, (C₁-C₂₂)alkoxy ou hydroxy;

ou bien R₁ et R₂ représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un radical (C₃-C₈)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle,

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4 ou 4 et 5, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien;

4

R_3 et R_4 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe (C_1 - C_{12})alkyle, (C_6 - C_{14})aryle, ou bien R_3 et R_4 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C_3 - C_8)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C_1 - C_{22})alkyle;

5

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 4 et 5, l'un au moins de R_3 et R_4 ne représente rien;

R_5 et R_6 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe (C_1 - C_{12})alkyle, (C_6 - C_{14})aryle, ou bien R_5 et R_6 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C_3 - C_8)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C_1 - C_{22})alkyle;

10 étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3, l'un au moins de R_5 et R_6 ne représente rien;

R_7 représente un atome d'hydrogène ou un groupe (C_1 - C_{22})alkyle;

15 étant entendu que R_7 ne représente rien lorsque A représente O ou S ou bien lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3 ou 3 et 4;

(ii) éventuellement en association avec un ou plusieurs véhicules compatibles avec ledit monomère et avec chacun des constituants de la composition.

20 Les monomères à insaturation éthylénique comprennent plus précisément les hydrocarbures oléfiniques tels que styrène, α -méthylstyrène, divinylbenzène, vinyltoluène et les acides styrènesulfoniques mais également les diènes du type de l'isoprène et du butadiène; les monomères halogénés du type du chlorure de vinyle, du chloroprène, du chlorure de vinylidène, du fluorure de

25 vinylidène et du fluorure de vinyle; les acides insaturés du type de l'acide acrylique, l'acide méthacrylique et l'acide crotonique; les esters insaturés du type de l'acétate de vinyle, du méthacrylate de méthyle, de l'acrylate d'éthyle, de l'acrylate de méthyle, de l'acrylate ou méthacrylate de 2-hydroxyéthyle, du bisméthacrylate d'éthylène, du triacrylate de triméthylolpropane, des résines

30 époxy acryliées et du diacrylate de polyéthylèneglycol; les amides insaturés tels que l'acrylamide, le N,N-diméthylacrylamide, le méthylènebisacrylamide et la N-vinylpyrrolidone; les nitriles insaturés du type de l'acrylonitrile; les éthers

5

insaturés tels que l'éther de vinyle et de méthyle; les vinylpyridines, le vinylphosphonate de diéthyle et le styrènesulfonate de sodium. Il doit être entendu que cette liste n'est nullement exhaustive, l'invention concernant de manière générale la stabilisation de tout type de monomère à insaturation 5 éthylénique.

Néanmoins, les compositions de l'invention sont particulièrement efficaces dans le cas de la stabilisation des monomères vinylaromatiques du type du styrène, de l'α-méthylstyrène, du vinyltoluène, du divinylbenzène et des acides styrènesulfoniques.

10 Par groupe alkyle on entend un radical hydrocarboné saturé linéaire ou ramifié tels que méthyle, éthyle, propyle, isopropyle, butyle et sec-butyle.

15 Le groupe cycloalkyle désigne un radical hydrocarboné mono- ou bicyclique saturé. Des exemples en sont cyclopropyle, cyclohexyle, cyclopentyle et cycloheptyle.

Le terme aryle désigne par ailleurs un groupe aromatique mono- ou polycyclique tel que phényle, naphtyle ou anthryle.

Les tailles respectives de ces groupements sont précisées entre parenthèses dans chaque cas.

20 Ainsi, un groupe (C₁-C₁₂)alkyle comporte de 1 à 12 atomes de carbone alors qu'un groupe (C₁-C₂₂) comporte de 1 à 22 atomes de carbone. De même, (C₃-C₈)cycloalkyle désigne un radical cycloalkyle de 3 à 8 atomes de carbone et (C₆-C₁₄)aryl désigne les groupes aryle comprenant de 6 à 14 atomes de carbone.

25 Les pointillés dans la formule (I) des nitroxydes utilisables selon l'invention désignent la présence éventuelle d'une ou deux doubles liaisons.

Lorsque le composé de formule (I) comprend une seule double liaison, celle-ci peut être située entre les sommets 2 et 3 ou 3 et 4 ou 4 et 5.

30 Lorsque le composé de formule (I) comprend deux doubles liaisons, celles-ci sont respectivement situées entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5.

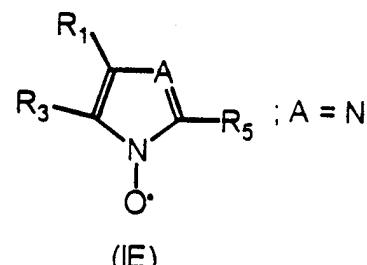
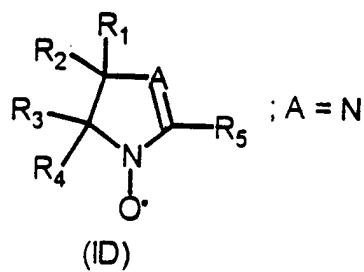
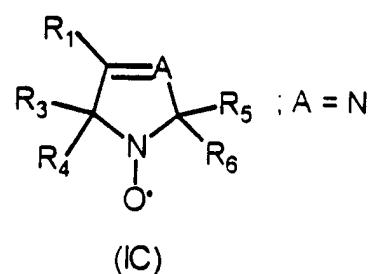
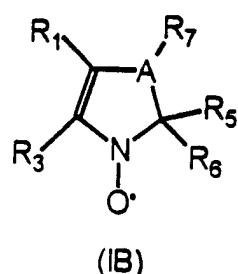
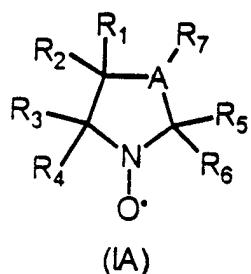
Dans la formule générale ci-dessus, l'un de R_1 et R_2 , l'un de R_3 et R_4 ou/et l'un de R_5 et R_6 peuvent ne pas exister. De même, R_7 peut ne rien représenter.

Dans la mesure où dans la formule (I) chaque atome de carbone 5 est tétravalent, on comprend facilement que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3, l'un de R_5 et R_6 ne représente rien.

De même, lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 4 et 5, l'un de R_1 et R_2 ne représente rien et l'un de R_3 et R_4 ne représente rien. La situation est analogue lorsqu'une double liaison est présente 10 entre les sommets 3 et 4, auquel cas l'un de R_1 et R_2 ne représente rien et R_7 ne représente rien.

Etant donné que l'oxygène et le soufre sont des atomes divalents dans la formule (I) ci-dessus, il va sans dire que lorsque A représente O ou S, R_7 ne représente rien et une simple liaison est respectivement présente entre les 15 sommets 2 et 3 et 3 et 4.

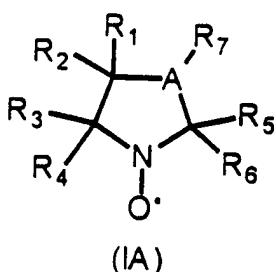
En d'autres termes, les composés de formule (I) ou (I') englobent les composés de formule (IA), (IB), (IC), (ID) et (IE) ci-dessous :



Dans les formules ci-dessus et dans la formule (I), le point accolé à l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyl $-NO^{\cdot}$ désigne un électron non apparié. Rappelons que la fonction nitroxyl est la caractéristique des dérivés nitroxydes.

5 Parmi les nitroxydes de formule I, certains sont particulièrement préférés.

Sont notamment préférés, les nitroxydes de formule (IA)



dans laquelle :

- les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre 10 les sommets 3 et 4 ,

- A représente N;

- R₃, R₄, R₅ et R₆ sont indépendamment un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₁₂)alkyle;

- R₇ représente (C₁-C₂₂)alkyle;

15 - R₁ et R₂ étant tels que définis à la revendication 2,

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien et R₇ ne représente rien.

20 Parmi ces composés, on peut plus particulièrement citer ceux dans lesquels au moins quatre des substituants R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent un groupe (C₁-C₁₂)alkyle.

De préférence, parmi ce sous-groupe de composés, ceux pour lesquels R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent méthyle sont tout particulièrement préférés.

25 A titre représentatif des composés pouvant être utilisés dans la composition revendiquée, on peut notamment citer :

- la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle,

- la 2,2,4,5,5-pentaméthyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,2,5,5-tétraméthyl-4-phényl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,4,5,5-tétraméthyl-2-octyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,2,3,5,5-pentaméthyl-4-phénylimidazolidine-1-oxyle.

5

Ainsi, les compositions de l'invention comprenant au moins un nitroxyde de formule (IA) constituent un mode de réalisation particulièrement préféré de l'invention.

10 Les compositions de l'invention forment soit des solutions vraies, c'est-à-dire qu'elles sont constituées d'ingrédients parfaitement miscibles, soit des émulsions, soit encore des suspensions. Selon un mode de réalisation préféré toutefois, les compositions sont sous la forme de solutions vraies.

15 La présence dans la composition d'un ou plusieurs véhicules est facultative. Elle peut s'avérer nécessaire cependant lorsque la solubilité des constituants nitroxydes de la composition dans le monomère à stabiliser est faible, voire insuffisante. En ce cas en effet, il est préférable d'incorporer à la composition un ou plusieurs véhicules compatibles d'une part avec le monomère à stabiliser, et d'autre part avec chacun des autres constituants de la composition. Par « compatible » on entend selon l'invention un véhicule qui soit chimiquement inerte vis-à-vis des différents ingrédients de la composition et du 20 monomère. La nature du véhicule dépend donc des différents constituants en présence ainsi que de la nature même du monomère.

25 Lorsque le monomère est un dérivé vinylaromatique, des véhicules particulièrement appropriés sont le benzène, le toluène, le xylène, l'éthylbenzène, le styrène, l'acétophénone, le méthylphénylcarbinol ou des mélanges de ces solvants. On préfère utiliser en ce cas l'éthylbenzène. On remarquera néanmoins que ces solvants conviennent dans le cas d'un grand nombre des monomères à insaturation éthylénique.

30 Suivant la nature du monomère à stabiliser, l'homme du métier déterminera facilement la meilleure combinaison de nitroxydes et de solvants conduisant aux meilleurs résultats. Par exemple, dans le cas de nitroxydes particulièrement insolubles dans le monomère considéré, on peut soit incorporer à la composition le solvant approprié, soit changer le constituant nitroxyde ou lui

additionner un nitroxyde présentant au niveau des substituants R₁, R₂ et R₇, des groupes lipophiles, par exemple des groupes (C₆-C₂₂)alkyle, (C₃-C₈)cycloalkyle substitué par un ou plusieurs (C₆-C₂₂)alkyle, (C₆-C₁₄)aryle ou (C₆-C₁₄)aryl-(C₁-C₂₂)alkyle.

5 De manière préférée, les compositions de l'invention renferment en outre un ou plusieurs dérivés nitroaromatiques. De tels composés sont connus dans la technique en tant que retardateur de polymérisation. Il est également connu de les associer à des inhibiteurs de polymérisation. Précisons que l'inhibiteur de polymérisation empêche la polymérisation jusqu'à un certain 10 temps au-delà duquel la réaction de polymérisation démarre normalement. Ce temps est le temps d'induction. Plus le temps d'induction est long, plus l'inhibition est efficace. Le rôle du retardateur est différent. Il n'empêche pas la polymérisation mais ralentit la cinétique de polymérisation. On observe une 15 synergie plus ou moins importante par association d'un inhibiteur et d'un retardateur. Ainsi, les compositions de l'invention contenant au moins un retardateur de polymérisation et au moins un inhibiteur de polymérisation forment un objet préféré de l'invention.

Le dérivé nitroaromatique est avantageusement choisi parmi les 1,3-dinitrobenzène, 1,4-dinitrobenzène, 2,6-dinitro-4-méthylphénol, 2-nitro-4-20 méthylphénol, 2,4-dinitro-1-naphthol, 2,4,6-trinitrophénol (acide picrique), 2,4-dinitro-6-méthylphénol, 2,4-dinitrochlorobenzène, 2,4-dinitrophénol, 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol, 4-cyano-2-nitrophénol, et 3-iodo-4-cyano-5-nitrophénol.

On préfère utiliser les 2,6-dinitro-4-méthylphénol, 2,4-dinitro-6-méthylphénol, 2,4-dinitrophénol et 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol, le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol étant particulièrement avantageux.

Les dérivés nitroaromatiques sont ajoutés à la composition de telle sorte que le rapport de la masse totale des constituants de type nitroxyde de formule I à la masse totale des constituants de type nitroaromatique est compris entre 90/10 et 10/90, de préférence entre 80/20 et 20/80, mieux encore entre 60/40 et 40/60. Ce rapport pondéral est calculé en faisant le rapport de la quantité totale (en poids) des nitroxydes de formule I présents dans la

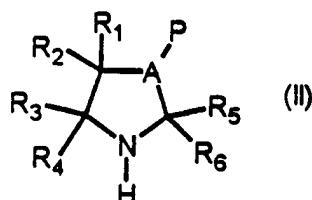
10

composition à la quantité totale (en poids) des dérivés nitroaromatiques de la composition.

Les compositions de l'invention peuvent contenir d'autres inhibiteurs de polymérisation tels que des hydroquinones; des catéchols du type 5 du tert-butyl-catéchol; des phénols alkylés; des nitrosophénols et des nitrosophénylhydroxylamines ou tout autre inhibiteur connu dans la technique à condition que ceux-ci soient compatibles avec les autres ingrédients de la composition dans les conditions opératoires auxquelles est soumis le monomère à stabiliser.

10 Certains nitroxydes de formule (I') et (I) sont commerciaux. Les autres sont facilement préparés par l'homme du métier à partir de produits commerciaux.

De façon générale, les composés de formule (I') et (I) dans lesquels A est O ou N sont obtenus par mise en oeuvre d'un procédé comprenant l'15 oxydation d'un composé de formule (II) :



dans laquelle R₁, R₂, R₃, R₄, R₅ et R₆ sont tels que définis ci-dessus et P est un groupe protecteur de l'azote, lorsque A représente N, ou bien P ne représente rien, lorsque A représente O.

20 En tant qu'agent oxydant, on préfère utiliser un hydroperoxyde tel que l'hydroperoxyde de tert-butyle ou un peracide tel que l'acide m-chloroperbenzoïque, l'acide monoperphthalique ou le sel de magnésium de monoperoxyphthalate (MMPP).

La réaction d'oxydation est de préférence réalisée en présence de 25 1 à 3 équivalents molaires d'agent oxydant par rapport à la quantité totale d'amine cyclique de formule (II), dans un solvant, par exemple un solvant aprotique polaire tel qu'un hydrocarbure halogéné du type du dichlorométhane.

La température réactionnelle peut être ajustée entre -10 et +30° C. De manière avantageuse, l'oxydation a lieu à température ambiante dans le dichlorométhane.

Le groupe protecteur P est un groupe protecteur de fonction amine, 5 non oxydable dans les conditions d'oxydation mises en jeu.

L'homme du métier sélectionnera facilement ce groupe en fonction de la réactivité de la fonction amine que l'on souhaite oxyder. Pour cela, il pourra s'inspirer de *Protective Groups in Organic Chemistry*, 2nd Edition, T.W. Green et P.G.M. Wuts, Wiley, 1991.

10 De façon préférée, le groupe P est une fonction formyle.

Lorsque A est protégé par P, l'oxydation du composé de formule (II) ne conduit pas directement à un composé de formule (I). C'est la déprotection de l'atome d'azote porteur de la fonction P qui permettra d'isoler un composé de formule (I) dans lequel R₇ représente un atome d'hydrogène.

15 Les conditions de déprotection dépendent naturellement de la nature du groupe protecteur et sont facilement déterminées par l'homme du métier. Lorsque P est un groupe formyle celui-ci peut être hydrolysé par action d'une base telle que la potasse. Des conditions optimales pour cette réaction d'hydrolyse sont une température de 30 à 60° C, de préférence de 40 à 50° C et 20 un milieu méthanol/eau, par exemple constitué de 2 à 5 parties en volume de méthanol pour une partie en volume d'eau.

Les composés de formule (I) dans lesquels R₇ représente (C₁-C₂₂)alkyle sont facilement obtenus par alkylation des composés de formule (I) correspondants dans lesquels R₇ représente hydrogène. Cette réaction 25 d'alkylation peut être réalisée de façon conventionnelle par action d'un agent alkylant tel qu'un sulfate de dialkyle en présence d'une base telle que la potasse et au reflux d'un solvant protique polaire tel que le méthanol. D'autres agents d'alkylation sont utilisables tels qu'un halogénure d'alkyle.

Les composés de formule II sont facilement accessibles soit parce 30 qu'ils sont commerciaux, soit parce qu'ils sont facilement synthétisés à partir de produits commerciaux selon des méthodes connues.

12

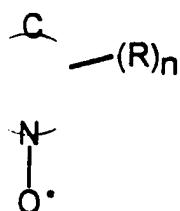
Pour la synthèse de ces différents composés de formule II on pourra s'inspirer des publications suivantes : J.F.W. Keana, J. Am. Chem. Soc. 100 (3), 1978, 934-937; J.F.W. Keana, J. Org. Chem., 53, 1988, 2365-2367.

Les dérivés nitroaromatiques sont par ailleurs des produits 5 disponibles dans le commerce.

Les compositions de l'invention sont facilement préparées par mélange des différents constituants. Un chauffage du mélange réactionnel sous agitation peut être envisagé dans certains cas pour dissoudre le(s) dérivé(s) nitroaromatique(s) et/ou le(s) constituant(s) de type nitroxide.

10 L'invention a par ailleurs pour objet un procédé permettant d'empêcher la polymérisation radicalaire d'un monomère à insaturation éthylénique. Ce procédé comprend, par exemple, l'addition audit monomère, d'une quantité efficace d'une composition de l'invention telle que définie ci-dessus.

15 De manière plus générale le procédé de l'invention comprend l'addition à un monomère à insaturation éthylénique, d'une quantité efficace d'un ou plusieurs nitroxides de formule (I') :



(I')

20 dans laquelle :

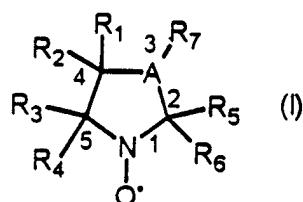
- le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié,

- C représente avec la fonction nitroxyle un hétérocycle à cinq sommets, saturé ou insaturé et comprenant en position 3 par rapport à la fonction nitroxyle un hétéroatome choisi parmi l'azote, le soufre et l'oxygène, étant entendu que lorsque l'hétéroatome est un atome d'azote il porte le cas échéant un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂)alkyle;

- n représente un entier compris entre 1 et 7 et

- R représente un radical hydrocarboné qui peut être un radical aliphatique acyclique ou cycloaliphatique saturé ou insaturé ou aromatique ou un radical arylalkyle éventuellement substitué ; ou bien deux groupes R portés par un même carbone de l'hétérocycle constituent avec celui-ci un radical 5 cycloalkyle éventuellement substitué.

Plus particulièrement, le procédé de l'invention comprend l'addition d'au moins un nitroxide de formule (I) :



10 dans laquelle

A représente O, S ou N;

les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 2 et 3, 3 et 4 ou 4 et 5 ou bien la présence de deux doubles liaisons entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5; étant entendu que lorsque A 15 représente O ou S, une simple liaison est présente entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5;

le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié;

20 R₁ et R₂ représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène, un groupe (C₁-C₂₂)alkyle éventuellement substitué par hydroxy ou (C₁-C₂₂)alkyle, un groupe (C₆-C₁₄)aryle ou un groupe (C₆-C₁₄)aryl-(C₁-C₂₂)alkyle, le noyau aryle des groupes aryle et arylalkyle pouvant être substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle, (C₁-C₂₂)alkoxy ou hydroxy;

25 ou bien R₁ et R₂ représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un radical (C₃-C₈)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle,

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4 ou 4 et 5, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien;

R_3 et R_4 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe (C_1 - C_{12})alkyle, (C_6 - C_{14})aryle, ou bien R_3 et R_4 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C_3 - C_8)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C_1 - C_{22})alkyle;

5 étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 4 et 5, l'un au moins de R_3 et R_4 ne représente rien;

R_5 et R_6 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe (C_1 - C_{12})alkyle, (C_6 - C_{14})aryle, ou bien R_5 et R_6 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C_3 - C_8)cycloalkyle 10 éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C_1 - C_{22})alkyle;

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3, l'un au moins de R_5 et R_6 ne représente rien;

R_7 représente un atome d'hydrogène ou un groupe (C_1 - C_{22})alkyle;

étant entendu que R_7 ne représente rien lorsque A représente O 15 ou S ou bien lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3 ou 3 et 4.

Il va sans dire que ce procédé est préféré lorsqu'il implique l'addition audit monomère d'au moins un nitroxyde préféré selon l'invention, c'est-à-dire l'addition d'au moins un nitroxyde de formule (IA), mieux encore d'au 20 moins un nitroxyde de formule (IA) dans laquelle au moins quatre des substituants R_3 , R_4 , R_5 , R_6 et R_7 représentent un groupe (C_1 - C_{12})alkyle et plus préférentiellement d'au moins un nitroxyde de formule (IA) dans laquelle R_3 , R_4 , R_5 , R_6 et R_7 représentent méthyle.

Une manière préférée de stabiliser le monomère est de lui ajouter 25 un dérivé nitroxyde choisi parmi :

- la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle,
 - la 2,2,4,5,5-pentaméthyl-3-imidazoline-1-oxyle,
 - la 2,2,5,5-tétraméthyl-4-phényl-3-imidazoline-1-oxyle,
 - la 2,4,5,5-tétraméthyl-2-octyl-3-imidazoline-1-oxyle,
 - la 2,2,3,5,5-pentaméthyl-4-phénylimidazolidine-1-oxyle,
- 30 et plus préférentiellement, la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle.

15

La quantité de nitroxyde à ajouter pour obtenir une inhibition efficace de la polymérisation varie dans une large mesure. Elle est fonction du monomère à stabiliser et des conditions opératoires auxquelles est soumis ce monomère. Il est clair qu'à des températures élevées, la quantité d'inhibiteur sera plus importante. Le procédé de l'invention est en effet applicable pour la stabilisation du monomère, en cours de fabrication et de purification. Or, il n'est pas rare que la purification soit réalisée par distillation du monomère, la température au niveau du rebouilleur pouvant dépasser les 150° C.

Ainsi, la quantité idéale d'inhibiteur devra être évaluée au cas par 10 cas.

Quoi qu'il en soit, à titre indicatif, une quantité totale de dérivé nitroxyde de formule (I) comprise entre 1 et 2000 ppm, de préférence entre 5 et 1000 ppm suffit généralement, cette quantité étant exprimée par rapport au poids total du monomère à stabiliser.

15 Il doit être entendu que la quantité totale de dérivé nitroxyde de formule (I) désigne la somme des teneurs en chaque nitroxyde de formule (I).

Ainsi qu'indiqué précédemment, il est souhaitable d'ajouter au monomère une quantité efficace d'un ou plusieurs dérivés nitroaromatiques en 20 tant que retardateur de polymérisation. En tant que retardateur préféré, on peut mentionner à nouveau les 2,6-dinitro-4-méthylphénol, 2,4-dinitro-6-méthylphénol, et 2,4-dinitrophénol, mais surtout le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol.

25 La proportion du ou des retardateurs de type nitroaromatique est de préférence telle que le rapport de la masse totale de constituants de type nitroxyde de formule I à la masse totale des constituants de type nitroaromatique est comprise entre 90/10 et 10/90, mieux encore entre 80/20 et 20/80.

30 L'inhibiteur de polymérisation radicalaire et le dérivé nitroaromatique peuvent être additionnés au monomère de façon tout-à-fait conventionnelle. Le point d'introduction, dans le cas d'une distillation, est très variable : on peut envisager d'ajouter chacun de ces composés au niveau de l'échangeur de chaleur, des conduites, des pompes, du rebouilleur, des compresseurs ou plus généralement de containers. Il doit être entendu que

l'addition peut être réalisée en continu ou bien répétée dans le temps en un ou différents sites particuliers.

Selon l'invention, il est possible d'envisager l'addition simultanée ou séparée de l'inhibiteur de type nitroxyde et du dérivé de type nitroaromatique.

5 De façon à augmenter l'efficacité de l'inhibition, il est recommandé d'incorporer au monomère à stabiliser de l'oxygène ou de l'air, en quantité efficace, en même temps qu'on lui ajoute l'inhibiteur de formule (I). Cet ajout d'air permet de renforcer l'activité d'inhibition du composé nitroxyde.

10 Le procédé de l'invention est particulièrement avantageux en termes d'efficacité de l'inhibition mais aussi en raison de la stabilité des nitroxydes de formule (I).

Les exemples suivants sont donnés à titre d'illustration et concernent des modes de réalisation préférés de l'invention.

15

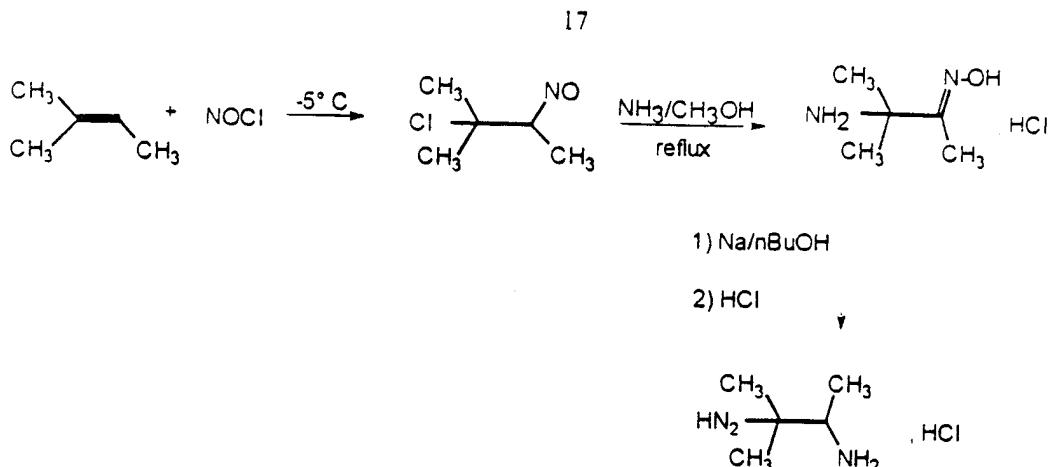
EXEMPLE 1

Procédé de préparation de la 2,2,3,4,5,5-hexamethylimi- dazolidine-1-oxyle

20

a) 2-méthyl-2,3-diaminobutane

Ce composé est préparé en utilisant le procédé décrit dans US 4 681 948 au départ d'isoprène. Le schéma réactionnel suivi est rappelé ci-dessous (schéma 1) :



SCHEMA 1

5

b) 2,2,3,5,5-pentaméthylimidazolidine

On introduit successivement dans un réacteur de 250 ml placé sous atmosphère d'azote : du toluène (100 ml), de l'acétone (33,8 g; 770 mmol; 10 éq.), du carbonate de potassium anhydre (10 g), de l'acide p-tolue-sulfonique monohydraté (40 mg) et du 2-méthyl-2,3-diaminobutane (7,86 g; 77 mmol; 1 éq.). On porte 24 heures au reflux sous bonne agitation. On chasse les solvants sous pression réduite puis l'imidazolidine attendue est distillée sous pression réduite (~ 60° C / 12 mm Hg). On obtient 7,5 g de l'imidazolidine du titre sous forme d'une huile incolore qui a tendance à cristalliser à température ambiante.

15

c) 1-formyl-2,2,4,4,5-pentaméthyl-imidazolidine

On prépare de l'anhydride formique-acétique avec un mélange d'anhydride acétique (6 g; 59 mmol; 1,2 éq.) et d'acide formique (2,7 g; 59 mmol; 1,2 éq.), agité 2 heures à 55° C.

Cette solution est ensuite refroidie puis additionnée lentement à une solution de 2,2,3,5,5-pentaméthylimidazolidine (7g; 49 mmol; 1 éq.) dans

18

CH₂Cl₂ (30 ml) maintenue à 0° C. On laisse revenir à 25° C puis on maintient l'agitation 12 heures. Le milieu réactionnel est lavé par une solution aqueuse saturée de Na₂CO₃ (50 ml). La phase organique est concentrée à l'évaporateur rotatif. On obtient une huile jaune pâle. Après quelques heures à +4° C, cette huile cristallise. le solide est recristallisé dans un mélange hexane/acétate d'éthyle (1/1). L'imidazolidine attendue est obtenue sous forme de cristaux blancs (5,1 g).

d) 2,2,3,5,5-pentaméthyl-4-formyl-imidazolidine-1-oxyle

On prépare une solution contenant le produit obtenu à l'étape c) (5g; 29 mmol; 1 éq.), Mo(CO)₆ (50 mg) dans du 1,2-dichloroéthane (30 ml). On porte cette solution au reflux puis on ajoute, goutte à goutte, une solution 4M d'hydroperoxyde de tert-butyle (14,5 ml; 58 mmol; 2 éq.) dans du 1,2-dichloroéthane. On maintient au reflux et sous agitation pendant 4 heures. Le milieu réactionnel est ensuite lavé par une solution aqueuse à 5 % de sulfite de sodium (100 ml). La phase aqueuse est extraite au dichlorométhane (2 x 50 ml) puis les phases organiques rassemblées sont séchées sur MgSO₄ et concentrées sous pression réduite. Le résidu est cristallisé dans l'hexane. On obtient le nitroxyde attendu sous la forme de cristaux jaune-orangé (4,5 g).

20

e) 2,2,3,5,5-pentaméthylimidazolidine-1-oxyle

Le nitroxyde obtenu à l'étape d) (4 g; 21 mmol; 1 éq.) est dissous dans une solution faite à partir de KOH (10 g), de méthanol (30 ml) et d'eau (8 ml). Cette solution est portée à 45° C et agitée 21 heures. Les solvants sont chassés à l'évaporateur rotatif puis le résidu est repris au CH₂Cl₂ (30 ml) et filtré sur une colonne de célite. Le filtrat est séché sur K₂CO₃ et concentré à l'évaporateur rotatif. Le produit attendu est ainsi obtenu sous forme d'un solide marron (3,1 g).

30

f) 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle

Le nitroxyde obtenu à l'étape e) (3,0 g; 19 mmol; 1 éq.) est mis en solution dans du toluène (30 ml). On porte au reflux puis on ajoute goutte à

19

goutte une solution de diméthylsulfate (2,4 g; 19 mmol; 1 éq.) dans du toluène (30 ml). On maintient 1 heure au reflux et sous agitation. Le milieu réactionnel est lavé par une solution aqueuse saturée de carbonate de sodium (2 x 50 ml). La phase organique est séchée sur K_2CO_3 puis concentrée à l'évaporateur rotatif. Le résidu est cristallisé dans un mélange $AcOEt/hexane$. Le nitroxide attendu est ainsi obtenu après filtration sous forme de cristaux orange (2,7 g; m.p. 43-45° C).

EXEMPLE 2

10

Afin d'évaluer les propriétés d'inhibition des produits en référence, vis-à-vis de la polymérisation radicalaire des monomères vinyliques, des tests d'inhibition avec le styrène ont été entrepris.

Avant chaque test, le styrène utilisé (commercialisé par la Société 15 Merck) est préalablement déstabilisé par passage sur une colonne d'alumine activée (obtenu auprès de la Société Procatalyse) afin d'éliminer totalement le tertbutylcatéchol initialement présent à raison de 15-20 ppm.

Le styrène résultant (10 ml) est placé dans un tube à essai et la 20 quantité adéquate d'inhibiteur est alors ajoutée. De l'argon est introduit dans le ciel du réacteur par bullage (5 min.) ainsi que dans la phase liquide par barbotage (5 min.). Le tube est fermé et placé dans un bain d'huile thermostaté à 100° C pendant 2 heures.

Le taux de polymère formé au bout de 2 heures est déterminé par la méthode de précipitation dans le méthanol. A cette fin, un échantillon refroidi 25 de 10 ml de styrène est transvasé dans un flacon en verre contenant 50 ml de méthanol environ, afin de précipiter le polystyrène formé, insoluble dans le méthanol. Ce milieu est ensuite filtré sur filtre millipore puis le résidu (correspondant au polymère formé) est séché en étuve à 40° C avant d'être pesé.

30

Les résultats des tests sont résumés dans le tableau I.

TABLEAU I

Inhibiteur	Teneur par rapport du styrène (ppm)	Taux de polymère formé (%)
blanc	0	5,72
HMIO	20	0,00
DNBP	20	1,04
DNP	20	0,74
HMIO	100	0,00
DNBP	100	0,35
DNP	100	0,36
DNBP/HMIO	50/50	0,00
DNP/HMIO	50/50	0,00

HMIO = 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle

5 DNBP = 2,4-dinitro-6-sec-butyl-phénol

DNP = 2,4-dinitrophénol.

Les résultats montrent que la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle est un excellent inhibiteur de la polymérisation du styrène et qu'elle peut 10 être utilisée soit seule, soit en combinaison avec des composés dinitrophénoliques.

EXEMPLE 3

En reproduisant le protocole décrit en exemple 2, il a été évalué les 15 propriétés d'inhibition d'autres produits conformes à l'invention vis-à-vis de la polymérisation radicalaire du styrène.

Les résultats sont présente dans le Tableau II ci-après.

21
TABLEAU II

	Teneur par rapport au styrène (ppm)	Taux de polymère formé
2,2,4,5,5-pentaméthyl-3-imidazoline-1-oxyle	100	0
2,2,5,5-tétraméthyl-4-phényl-3-imidazoline-1-oxyle	100	0
2,4,5,5-tétraméthyl-2-octyl-3-imidazoline-1-oxyle	100	0
2,2,3, 5,5-tétraméthyl-4-phényl-imidazolidine-1-oxyle	100	0

REVENDICATIONS

1. Composition destinée à empêcher la polymérisation radicalaire de monomères à insaturation éthylénique, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins un dérivé nitroxyle de formule (I') :



5

(I')

dans laquelle :

- le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié,

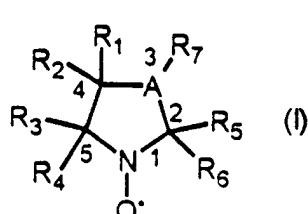
10 - C représente avec la fonction nitroxyle un hétérocycle à cinq sommets, saturé ou insaturé et comprenant en position 3 par rapport à la fonction nitroxyle un hétéroatome choisi parmi l'azote, le soufre et l'oxygène, étant entendu que lorsque l'hétéroatome est un atome d'azote il porte le cas échéant un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂)alkyle;

15 - n représente un entier compris entre 1 et 7 et

- R représente un radical hydrocarboné qui peut être un radical aliphatique acyclique ou cycloaliphatique saturé ou insaturé ou aromatique ou un radical arylalkyle éventuellement substitué ; ou bien deux groupes R portés par un même carbone de l'hétérocycle constituent avec celui-ci un radical cycloalkyle éventuellement substitué.

20 2. Composition selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend

(i) un ou plusieurs nitroxyles de formule (I) :



25

dans laquelle

23

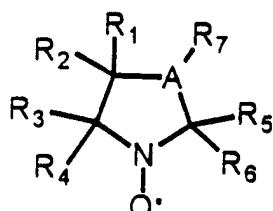
- A représente O, S ou N;
 - les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 2 et 3, 3 et 4 ou 4 et 5 ou bien la présence de deux doubles liaisons entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5; étant entendu que lorsque A
 - 5 représente O ou S, une simple liaison est présente entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5;
 - le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié;
 - R₁ et R₂ représentent indépendamment l'un de l'autre un atome
 - 10 d'hydrogène, un groupe (C₁-C₂₂)alkyle éventuellement substitué par hydroxy ou (C₁-C₂₂)alkyle, un groupe (C₆-C₁₄)aryle ou un groupe (C₆-C₁₄)aryl-(C₁-C₂₂)alkyle, le noyau aryle des groupes aryle et arylalkyle pouvant être substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle, (C₁-C₂₂)alkoxy ou hydroxy;
 - ou bien R₁ et R₂ représentent ensemble avec l'atome de carbone
 - 15 auquel ils sont liés un radical (C₃-C₈)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle,
- étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4 ou 4 et 5, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien;
- R₃ et R₄ représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe
 - 20 (C₁-C₁₂)alkyle, (C₆-C₁₄)aryle, ou bien R₃ et R₄ représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C₃-C₈)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle;
- étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 4 et 5, l'un au moins de R₃ et R₄ ne représente rien;
- 25 R₅ et R₆ représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe (C₁-C₁₂)alkyle, (C₆-C₁₄)aryle, ou bien R₅ et R₆ représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe (C₃-C₈)cycloalkyle éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle;
- étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les
 - 30 sommets 2 et 3, l'un au moins de R₅ et R₆ ne représente rien;

R₇ représente un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂)alkyle;

étant entendu que R₇ ne représente rien lorsque A représente O ou S ou bien lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3 ou 3 et 4;

5 (ii) éventuellement en association avec un ou plusieurs véhicules compatibles avec ledit monomère et avec chacun des constituants de la composition.

3. Composition selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins un nitroxyde de formule (IA) :



(IA)

10 dans laquelle :

- les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 3 et 4 ,

15 - A représente N;

- R₃, R₄, R₅ et R₆ sont indépendamment un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₁₂)alkyle;

- R₇ représente (C₁-C₂₂)alkyle;

- R₁ et R₂ étant tels que définis à la revendication 2,

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien et R₇ ne représente rien.

20 4. Composition selon la revendication 2 ou 3, caractérisée en ce qu'au moins quatre des substituants R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent un groupe (C₁-C₁₂)alkyle.

25 5. Composition selon la revendication 2, 3, ou 4 caractérisée en ce que les substituants R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent un groupe méthyle.

6. Composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins un dérivé choisi parmi:

25

- la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle,
- la 2,2,4,5,5-pentaméthyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,2,5,5-tétraméthyl-4-phényl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,4,5,5-tétraméthyl-2-octyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- 5 - la 2,2,3,5,5-pentaméthyl-4-phénylimidazolidine-1-oxyle.

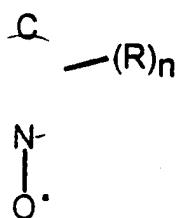
7. Composition selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle comprend à titre de véhicule un ou plusieurs solvants choisis parmi le benzène, le toluène, le xylène, l'éthylbenzène, le styrène, l'acétophénone et le méthylphénylcarbinol.

10 8. Composition selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre au moins un dérivé nitroaromatique.

9. Composition selon la revendication 8, caractérisée en ce que le dérivé nitroaromatique est choisi parmi le 2,6-dinitro-4-méthylphénol, le 2,4-dinitro-6-méthylphénol, le 2,4-dinitrophénol, le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol et le 15 2-nitro-4-méthylphénol, le dérivé nitroaromatique étant de préférence le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol.

10. Composition selon l'une quelconque des revendications 8 ou 9, caractérisée en ce que le rapport de la masse totale des constituants nitroxydes à la masse totale des constituants de type dérivé nitroaromatique est compris 20 entre 90/10 et 10/90, de préférence entre 80/20 et 20/80.

11. Procédé destiné à empêcher la polymérisation radicalaire d'un monomère à insaturation éthylénique, comprenant l'addition audit monomère d'une quantité efficace d'un ou plusieurs nitroxydes de formule (I') :



25

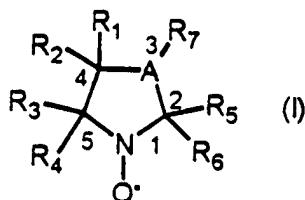
(I')

dans laquelle :

- le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié,

- C représente avec la fonction nitroxyle un hétérocycle à cinq sommets, saturé ou insaturé et comprenant en position 3 par rapport à la fonction nitroxyle un hétéroatome choisi parmi l'azote, le soufre et l'oxygène, étant entendu que lorsque l'hétéroatome est un atome d'azote il porte le cas échéant un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₂₂)alkyle;
- n représente un entier compris entre 1 et 7 et
- R représente un radical hydrocarboné qui peut être un radical aliphatique acyclique ou cycloaliphatique saturé ou insaturé ou aromatique ou un radical arylalkyle éventuellement substitué ; ou bien deux groupes R portés par un même carbone de l'hétérocycle constituent avec celui-ci un radical cycloalkyle éventuellement substitué.

12. Procédé selon la revendication 11, caractérisé en ce qu'au moins un des nitroxydes a pour formule (I) :



15 dans laquelle

- A représente O, S ou N;
- les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 2 et 3, 3 et 4 ou 4 et 5 ou bien la présence de deux doubles liaisons entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5; étant entendu que lorsque A représente O ou S, une simple liaison est présente entre les sommets 2 et 3 et 4 et 5;
- le point sur l'atome d'oxygène de la fonction nitroxyle désigne un électron non apparié;
- R₁ et R₂ représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène, un groupe (C₁-C₂₂)alkyle éventuellement substitué par hydroxy ou (C₁-C₂₂)alkyle, un groupe (C₆-C₁₄)aryle ou un groupe (C₆-C₁₄)aryl-(C₁-C₂₂)alkyle, le noyau aryle des groupes aryle et arylalkyle pouvant être substitué par un ou plusieurs groupes (C₁-C₂₂)alkyle, (C₁-C₂₂)alkoxy ou hydroxy;

- ou bien R_1 et R_2 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un radical $(C_3-C_8)cycloalkyle$ éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes $(C_1-C_{22})alkyle$,

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les 5 sommets 3 et 4 ou 4 et 5, l'un au moins de R_1 et R_2 ne représente rien;

- R_3 et R_4 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe $(C_1-C_{12})alkyle$, $(C_6-C_{14})aryle$, ou bien R_3 et R_4 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe $(C_3-C_8)cycloalkyle$ éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes $(C_1-C_{22})alkyle$;

10 étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 4 et 5, l'un au moins de R_3 et R_4 ne représente rien;

- R_5 et R_6 représentent indépendamment l'un de l'autre un groupe $(C_1-C_{12})alkyle$, $(C_6-C_{14})aryle$, ou bien R_5 et R_6 représentent ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupe $(C_3-C_8)cycloalkyle$

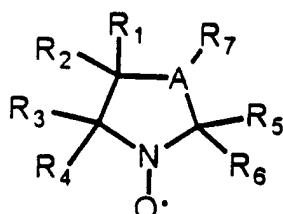
15 éventuellement substitué par un ou plusieurs groupes $(C_1-C_{22})alkyle$;

étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3, l'un au moins de R_5 et R_6 ne représente rien;

- R_7 représente un atome d'hydrogène ou un groupe $(C_1-C_{22})alkyle$;

étant entendu que R_7 ne représente rien lorsque A représente O 20 ou S ou bien lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 2 et 3 ou 3 et 4.

13. Procédé selon la revendication 12, caractérisé en ce qu'au moins un desdits nitroxydes a pour formule (IA)



(IA)

25 dans laquelle :

- les pointillés désignent la présence éventuelle d'une seule double liaison entre les sommets 3 et 4 ,

- A représente N;
- R₃, R₄, R₅ et R₆ sont indépendamment un atome d'hydrogène ou un groupe (C₁-C₁₂)alkyle;
- R₇ représente (C₁-C₂₂)alkyle;
- R₁ et R₂ étant tels que définis à la revendication 12, étant entendu que lorsqu'une double liaison est présente entre les sommets 3 et 4, l'un au moins de R₁ et R₂ ne représente rien et R₇ ne représente rien.

14. Procédé selon la revendication 13, caractérisé en ce qu'au moins quatre des substituants R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent un groupe (C₁-C₁₂)alkyle.

15. Procédé selon la revendication 14, caractérisé en ce que R₃, R₄, R₅, R₆ et R₇ représentent méthyle.

16. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 14, caractérisé en ce qu'au moins un desdits nitroxydes est choisi parmi :

- la 2,2,3,4,5,5-hexaméthylimidazolidine-1-oxyle,
- la 2,2,4,5,5-pentaméthyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,2,5,5-tétraméthyl-4-phényl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,4,5,5-tétraméthyl-2-octyl-3-imidazoline-1-oxyle,
- la 2,2,3,5,5-pentaméthyl-4-phénylimidazolidine-1-oxyle.

17. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 16, caractérisé en ce que la quantité totale de nitroxyde ajoutée, est comprise entre 1 et 2000 ppm, de préférence entre 5 et 100 ppm par rapport au poids total dudit monomère.

18. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 17, caractérisé en ce que l'on ajoute en outre, audit monomère, un ou plusieurs dérivés nitroaromatiques, notamment choisis parmi le 2,6-dinitro-4-méthylphénol, le 2,4-dinitro-6-méthylphénol, le 2,4-dinitrophénol, le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol et le 2-nitro-4-méthylphénol.

19. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 18, caractérisé en ce que l'on ajoute en outre audit monomère le 2,4-dinitro-6-sec-butylphénol.

29

20. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 19, caractérisé en ce que le rapport de la masse totale des constituants nitroxydes à la masse totale des constituants de type dérivé nitroaromatique est compris entre 90/10 et 10/90, de préférence 80/20 et 20/80.

5

21. Procédé selon l'une quelconque des revendications 11 à 20, caractérisé en ce que ledit monomère à insaturation éthylénique est un monomère vinylaromatique, de préférence choisi parmi le styrène, l' α -méthylstyrène, le vinyltoluène, le divinylbenzène et les acides styrènesulfoniques.

10

22. Procédé selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'on incorpore audit monomère une quantité efficace d'air ou d'oxygène propre à améliorer l'activité du ou des nitroxydes.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 98/00702

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER

IPC 6 C09K15/30 C07C15/44 C07C309/29

According to International Patent Classification(IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

IPC 6 C07C C07B C09K

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	EP 0 697 386 A (HÜLS CHEMISCHE WERKE AG) 21 February 1996 see claims ---	1
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 013, no. 427 (C-639), 22 September 1989 & JP 01 165534 A (MITSUBISHI PETROCHEM CO LTD), 29 June 1989, cited in the application see abstract -----	1

Further documents are listed in the continuation of box C.

Patent family members are listed in annex.

³ Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier document but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

14 July 1998

Date of mailing of the international search report

24/07/1998

Name and mailing address of the ISA

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Van Geyt, J

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/FR 98/00702

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)		Publication date
EP 0697386	A 21-02-1996	DE	19515450 A	22-02-1996
		CN	1119636 A	03-04-1996
		CZ	9502114 A	15-05-1996
		JP	8059524 A	05-03-1996
		PL	310071 A	04-03-1996

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

De. de Internationale No

PCT/FR 98/00702

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
CIB 6 C09K15/30 C07C15/44 C07C309/29

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)
CIB 6 C07C C07B C09K

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Identification des documents cités, avec le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	EP 0 697 386 A (HÜLS CHEMISCHE WERKE AG) 21 février 1996 voir revendications ----	1
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 013, no. 427 (C-639), 22 septembre 1989 & JP 01 165534 A (MITSUBISHI PETROCHEM CO LTD), 29 juin 1989, cité dans la demande voir abrégé -----	1

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

Categories spéciales de documents cités:

- "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

"&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

14 juillet 1998

24/07/1998

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
Office Européen des Brevets, P. B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl.
Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Van Geyt, J

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

De de Internationale No

PCT/FR 98/00702

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
EP 0697386	A	21-02-1996	DE 19515450 A	22-02-1996
			CN 1119636 A	03-04-1996
			CZ 9502114 A	15-05-1996
			JP 8059524 A	05-03-1996
			PL 310071 A	04-03-1996